



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI

AUPRÈS DES NATIONS UNIES

111 East 69th Street, New York, N.Y. 10021

Tel: (212) 737-4150 • Fax: (212) 472-3778

E-mail: malionu@aol.com

Website: www.un.int/mali

## **REUNION DU CONSEIL DE SECURITE**

**RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL DES  
NATIONS UNIES SUR LA SITUATION AU MALI**

**DECLARATION DE S.E.M. SEKOU KASSE  
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT  
DU MALI AUPRES DES NATIONS UNIES**

**(Vérifier à l'audition)**

**New York, le 16 janvier 2014**

11 EAST 69<sup>TH</sup> STREET  
NEW YORK, N.Y.  
10021

**Monsieur le Président,**

Avant tout propos, permettez-moi de vous adresser mes chaleureuses félicitations à l'occasion de l'accession de votre pays, le Royaume Hachémite de Jordanie à la présidence du Conseil de sécurité en ce mois de janvier et en même temps, exprimer notre haute appréciation du travail remarquable accompli par la France au cours de sa présidence du Conseil du mois écoulé.

Permettez-moi, également d'adresser les meilleurs vœux du nouvel an du Peuple et du Gouvernement maliens, aux membres du Conseil, au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, ainsi qu'aux éléments de maintien de la paix des Nations Unies déployés sur différents théâtres d'Opérations et qui, au sacrifice de leurs vies, se battent pour l'avènement d'un monde meilleur, débarrassé des conflits, des guerres et d'activités criminelles transnationales organisées y compris le terrorisme, le trafic de drogue, des êtres humains, etc.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer la gratitude des plus hautes autorités maliennes au Président français François Hollande pour sa décision courageuse d'instruire le lancement de l'Opération Serval, le 11 janvier 2013, en vue de stopper la progression des groupes jihadistes vers le centre et sud du Mali.

C'est également le lieu de rendre un vibrant hommage aux forces africaines notamment tchadiennes et maliennes qui, aux côtés de l'armée française, ont libéré les principales villes du nord.

**Monsieur le Président,**

Le 16 octobre 2013, soit trois mois jour pour jour, le Conseil de sécurité examinait le premier rapport périodique du Secrétaire général sur la situation au Mali en application des dispositions pertinentes de la résolution 2100 (2013) adoptée le 25 avril 2013, sous le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

Depuis, des évolutions significatives ont été enregistrées dans les domaines politique, sécuritaire, du rétablissement de l'autorité de l'Etat, de la protection des droits de l'homme, du développement, de l'action humanitaire, de l'exécution du mandat de la MINUSMA et de la Coordination internationale.

Au plan politique, l'on retiendra le parachèvement du processus électoral avec la tenue des élections présidentielle et législatives dont le caractère transparent et crédible a été reconnu aussi bien par l'ensemble de la classe politique malienne que par la Communauté internationale y compris le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Dans sa quête permanente de paix, le Gouvernement, sous la haute Autorité du Président de la République, a engagé une série d'actions axées sur la décentralisation, la Réconciliation nationale, le Développement des Régions du Nord et la bonne gouvernance dont la trame est destinée entre autres à promouvoir le respect des droits de l'homme et à lutter contre la corruption et l'impunité.

C'est ainsi que dans le cadre du renforcement de la décentralisation et des collectivités territoriales, le Gouvernement a procédé au recrutement en 2013, de 10 000 enseignants et de 2400 agents de santé en vue de combler les déficits en ressources humaines dans ces deux secteurs vitaux.

Participe de cette dynamique, l'organisation par le Gouvernement, des Etats généraux de la Décentralisation du 21 au 23 octobre 2013. Ces rencontres qui visaient à forger les mécanismes institutionnels pour renforcer les pouvoirs des collectivités décentralisées, ont permis à tous les acteurs de passer en revue les acquis et les faiblesses de notre expérience et de proposer des nouvelles pistes permettant d'enregistrer des avancées significatives en la matière.

Dans le même élan, le Président de la République a instruit le Gouvernement d'organiser les Assises nationales sur le nord en vue de discuter, de débattre et d'échanger sur toutes les questions qui préoccupent la Nation.

Ces Assises qui se sont tenues du 1<sup>er</sup> au 3 novembre 2013, avaient pour objectif de jeter les bases du changement de mentalité et de comportement indispensable à l'avènement d'un Mali nouveau réconcilié avec son histoire, ses valeurs traditionnelles positives, tourné vers son avenir et déterminé à créer une nouvelle société fondée sur le travail créateur de toute la Nation.

#### **Monsieur le Président,**

Avec la participation massive de toutes les couches de la Nation, les Assises nationales sur le Nord ont permis de renforcer la confiance entre les Maliens et de nouer le dialogue avec les groupes armés ainsi que tous les autres acteurs du nord qui ont leurs mots à dire sur leur environnement immédiat.

Les recommandations portant sur les préoccupations des populations concernées, seront prises en compte dans la mise en œuvre des projets de développement des régions du nord du Mali.

De même, le Gouvernement a élaboré et validé avec la MINUSMA les éléments d'une feuille de route de sortie de crise axée sur les échéances ci-après :

- l'organisation d'ici la fin du mois de janvier 2014 de la rencontre des forces vives des régions du Nord sur les problématiques relatives à la sortie de crise ;
- la tenue de la réunion du Comité de suivi et d'évaluation de l'Accord du 18 juin 2013;
- le démarrage très prochain des pourparlers de paix inclusifs qui seront précédés des trois rencontres préparatoires à savoir :
  - l'atelier sur le cantonnement ;
  - le Symposium sur les leçons apprises des Accords précédents ;
  - le Séminaire avec les Partenaires techniques et financiers sur le Plan de développement accéléré des régions du Nord.

Somme toute, le Gouvernement du Mali est résolument engagé à restaurer la cohabitation et le vivre ensemble entre populations des régions du Nord et entre les populations du Nord et du Sud.

Dans cette optique, un Département ministériel entièrement dédié à la réconciliation nationale et au développement des régions du Nord a été créé pour résoudre entre autres, les problèmes inhérents aux trois régions du nord dans leurs dimensions économiques et humaines.

**Monsieur le Président,**

Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général, les conditions de sécurité dans le nord se sont considérablement détériorées au cours de la période allant du 30 septembre au 21 décembre 2013.

La série d'attaques asymétriques perpétrées par des bandes criminelles contre les populations civiles, les forces armées maliennes et les troupes de la MINUSMA montrent à suffisance que les groupes terroristes sont en train de se réorganiser.

Face à cette menace que la réduction progressive de la force Serval pourrait aggraver, il est impérieux que la MINUSMA soit dotée de moyens adéquats pour lui permettre de s'acquitter de son mandat en adéquation avec les objectifs stratégiques du Gouvernement malien dont la pièce maîtresse est la restauration immédiate de l'autorité de l'État malien sur l'ensemble de son territoire y compris la région de Kidal.

Par rapport aux incidents de Kidal du 28 novembre 2013, où le Premier ministre et sa délégation ont été empêchés de s'y rendre par des individus à la solde du MNLA, le rapport soutient que les forces armées maliennes ont tiré sur les manifestants avec un bilan de quatre blessés.

En réponse, je voudrais indiquer, comme l'a déjà fait le porteur du message du Président de la République du Mali au Secrétaire général des Nations Unies le 5 Décembre dernier que ces informations ne correspondent pas à la réalité du fait que les éléments de la MINUSMA les plus proches du théâtre de l'incident se trouvaient à 400 mètres, ce qui ne leur permettait pas de fournir un témoignage objectif. Ainsi, ils ne sont donc pas en mesure de dire qui a tiré sur la foule, sans connaître les résultats de l'analyse balistique ordonnée par le Gouvernement.

**Monsieur le Président,**

Les membres du Conseil de sécurité, après avoir réaffirmé, dans la résolution 2100 (2013), adoptée sous le chapitre VII de la Charte des Nations Unies, leur attachement à l'intégrité territoriale et à la souveraineté du Mali ne doivent plus accepter que Kidal demeure une Bourse régionale du terrorisme, des narcotrafiquants et des preneurs d'otages.

Les groupes armés doivent déposer les armes, se démarquer des terroristes et intégrer le processus du DDR et le dialogue inclusif.

**Monsieur le Président,**

Au plan de la coordination internationale, ma délégation est d'avis avec le rapport du Secrétaire général sur la nécessité d'adopter une démarche globale et coordonnée pour faire face aux défis du sahel.

Cette approche a été réaffirmée le 5 novembre 2013, à Bamako lors de la première réunion ministérielle sur l'établissement d'une plateforme de coordination de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le sahel.

A cette occasion, les ministres du sahel ont convenu, entre autres, d'adopter les priorités communes pour les initiatives régionales du Sahel et d'assurer le suivi des progrès réalisés notamment à travers l'appui coordonné de la Communauté internationale

Mon pays qui assure la présidence tournante de la plateforme de coordination pour les deux prochaines années, est déjà à pied d'œuvre pour la mise en œuvre diligente des recommandations de la réunion de Bamako.

**Monsieur le Président,**

Je voudrais, à l'occasion du premier anniversaire du déclenchement de l'opération Serval, m'incliner devant la mémoire de ces vaillants soldats qui ont payé de leurs vies, le combat contre le terrorisme et le narco-jihadisme.

Je tiens à remercier au nom du Président de la République, SEM Ibrahim Boubacar KEITA, les Nations Unies, l'Union africaine, l'Union européenne, l'Organisation de la coopération islamique, l'Organisation internationale de la francophonie, la CEDEAO et nos partenaires bilatéraux.

Nos remerciements s'adressent également aux nouveaux pays contributeurs de troupes et de matériels à la MINUSMA pour leur sollicitude et leur engagement dans la recherche de solution durable à la grave crise de laquelle mon pays, le Mali est en train de remettre.

Je ne saurais terminer, Monsieur le Président, sans demander au Conseil de sécurité, au nom de mon Gouvernement, de lancer un appel aux Etats membres pour accompagner par des moyens appropriés la montée en puissance de la MINUSMA.

Je vous remercie de votre aimable attention.